



Garde d enfant et separation

Par **krinou**, le **24/09/2009** à **10:13**

Bonjour,
mon conjoint a 2 enfants nés d'une précédente union (union libre) qui sont scolarisés sur notre commune leur maman habitant à une quinzaine de kilomètres, ils sont tous les jours à la maison après la sortie de l'école et nous les avons du mardi soir au mercredi soir (ne travaillant pas je les garde avec les 3 miens) depuis qu'il lui a demandé d'en avoir la garde alternée elle lui a annoncé qu'elle avait fait une demande auprès du JAF pour en avoir la garde (depuis leur séparation ils avaient toujours tout fait à l'amiable et n'était jamais passé devant un juge) puisqu'elle veut déménager pour se rapprocher de son lieu de travail doit-elle nous donner un double de sa lettre au juge et que devons-nous faire pour ne pas qu'elle s'éloigne et que les enfants se retrouvent livrés à eux-mêmes
merci de vos réponses